

LE FEUILLET

Bulletin d'information des habitants de la vallée de Saurat

E-mail :
mairie-saurat@wanadoo.fr

N°5 - Juin 2010

Le smectom



Les services du Smectom du Plantaurel sur la commune de Saurat

«Mieux nettoyer c'est important.
Moins salir c'est encore mieux !»

«Et si le principal acteur de la propreté de la ville, c'était la population elle-même ?»

Rappel des jours de collecte :

Les déchets ménagers sont collectés chaque jeudi ; l'été une collecte supplémentaire est organisée le lundi (du 28 juin au 13 septembre)

La collecte sélective des emballages (les sacs jaunes) a lieu le lundi. Pensez à les sortir le dimanche soir : de trop nombreux sacs jaunes sont déposés n'importe quel jour et «polluent» le territoire. Nous vous rappelons qu'ils ne doivent contenir que des matériaux inertes qui ne fermentent pas et ne dégagent donc pas d'odeur ; ils peuvent être stockés dans un coin du garage ou du jardin pour être sortis la veille de la collecte. Nous expérimentons au Souleillan un portique pour accrocher les sacs jaunes le dimanche soir hors d'atteinte des animaux

Les encombrants sont collectés, sur rendez-vous, chaque lundi : téléphonez au 05 61 68 02 02. Pensez à les sortir la veille de la collecte ; pas avant : le spectacle des carcasses de frigo, matelas, n'est pas un spectacle valorisant pour la commune



EDITORIAL

«Espérons que ce courrier fasse prendre conscience que l'intérêt général peut parfois concorder avec les intérêts particuliers!», écrivions nous dans le dernier numéro de la Feuille. Les écrits récents fournis dans la presse locale (parking d'Eychervidal par exemple) ne nous incitent pas à l'optimisme. La Mairie reçoit de plus en plus de demandes de particuliers formulant des exigences sans réaliser que la commune doit privilégier l'intérêt collectif et définir l'ordre des priorités. La voirie communale, la plus longue de France avec 89 km rappelons-le, a été réalisée pour desservir une population de plus de 5000 habitants se déplaçant à pied ou en compagnie de bétail (avec ou sans «carras») ; l'effort financier était réparti sur la population. A ce jour nous sommes 612 contribuables qui nous partageons l'effort financier ; nous nous déplaçons en véhicule à moteur plus ou moins larges et lourds. L'entretien que demandent ces chemins est énorme et la Mairie y consacre une grande part de son budget ; en faire plus nous empêcherait de réaliser les investissements indispensables. Revitaliser la commune en accueillant de nouvelles familles est l'affaire de tous: pour viabiliser les zones devenues constructibles, la mairie doit pouvoir acheter les parcelles de terrain correspondante. Alors, nous demandons à chacun d'être indulgent, personne n'est oublié et le mot solidarité fait parti du vocabulaire des Sauratois et des élus de Saurat. ■

ATTENTION/ NOUVEAUX HORAIRES JUSQU'AU 30 OCTOBRE 2010

La déchetterie Intercommunale du Pays de Tarascon à Arignac ouvre ses portes

- Les mardi, vendredi et samedi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18h
- Le mercredi et le jeudi de 13H30 à 18H ■

Docteur



Vous l'attendiez ! Nous l'attendions ! Saurat a retrouvé un médecin !

Bienvenue au docteur Bogdan Draganescu et à son épouse Adelaïda.

Le docteur Draganescu a l'intention d'exercer son activité en médecin de campagne, c'est-à-dire qu'il n'hésitera pas à faire des visites à domicile aux malades. Il revient maintenant à chaque sauratois de lui faire confiance en n'hésitant pas à la consulter : c'est la condition de son installation pérenne sur la commune. Le cabinet médical 198 rue

A.Sans, tel : 05 61 05 19 43 reçoit à nouveau vos visites cet été le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 13h et de 17h à 20h sans rendez-vous. Les visites à domicile se feront de 15h à 17h. Le samedi, les consultations se feront de 9h à 12h. En cas d'urgence, n'hésitez pas à le contacter. Nous aurons l'occasion de faire une présentation, à l'ensemble de la population, autour du verre de l'amitié comme il se doit ! ■



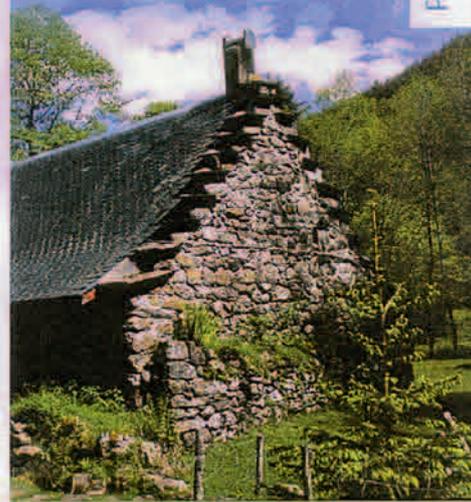
PLAN DE LA COMMUNE

Hervé Pagès
 Maçonnerie - Terrassement - Assainissement
 46 Chemin des Planèzes 09400 SAURAT
 Tél. 09 06 15 38 39 - Port. 06 31 43 53 50

Maison Carbonne
 Pompes Funèbres
 Organisation complète des obsèques
 Soins de conservation
 Transport après mise en bière
 Gravures, Nettoyage et Entretien des monuments
 La Casagne 09400 Saurat
 Tél. 05 61 05 14 61 - Port. 06 80 32 79 40

Saurat
 Département de l'Ariège (09)
 PLAN DU VILLAGE

Plan à échelle variable. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et n'engageraient en aucun cas la responsabilité de l'éditeur. - Crédit Textes et photos - Mairie de Saurat



PRESENTATION

SAURAT est la commune de la montagne pyrénéenne la plus proche de Toulouse. Elle occupe la vallée d'accès au Col de Port (1240m) et culmine à 1946 mètres d'altitude au Cap de la Dusse. D'une superficie totale de 4 429 ha, Saurat abrite 2 000 ha de forêts et 979 ha de Surface Agricole Utile. La présence de 7 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) témoigne de l'importante richesse naturelle du territoire communal.

Il est vraisemblable que, malgré l'abandon de traces significatives sur la commune, l'occupation humaine de Saurat, comme dans les vallées de l'Ariège et du Nord des Pyrénées, soit d'origine préhistorique. Elle remonterait au moins à la période magdalénienne (12 500-9 000 av. J.-C.). De nombreux vestiges de cette période ont été trouvés dans la grotte de Bedolhauc, commune limitrophe de Saurat et surtout à Niaux tout proche.

Le nom de « Saurat », aurait pour origine le nom de dieux celtes « Saurhaus » « diodes », mais le suffixe « -ac », ou sa variante « -al », amène également à penser à une origine latine, probablement mérovingienne (de 11^e au 12^e siècle).

La vallée de Saurat était particulièrement bien dotée en ensemble défensifs : quatre châteaux furent implantés afin de cadavrer le verrou de Bedolhauc : deux sur la rive nord et deux sur la rive sud de la rivière.

Saurat fut chef-lieu de canton à la Révolution.

Le maximum de population atteint en 1841 avec 5509 habitants : les 17 hameaux encore habités en sont le souvenir.

Saurat paya un lourd tribut à la Nation, puisque 94 jeunes Sauratois ne revirent pas de la Guerre Civile. Durant le reste du siècle, la population a continué de baisser mais depuis 1999, la population connaît un rebond significatif. En 2009, Saurat est la porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises par l'autoroute et la voie rapide.

17 hameaux : Ampriès et La Prade-Baleys - Bellepente - Bergasse - Bernicou - Carus - Campoulong - Carly - Estalès - Eychervidal - Fontilly - Frayvière - Fourc de la Sente - Lacombe - L'Orre - L'Avignon - Couvères - Cour de la Sente - La Cousteille - La Hôte - Lacombe - Laise - Layhôle - Le Cloutel - Les Campois - Les Marris - Les Rozoles - Loumet - Matet de Maury - Miellès - Nogarol et Bordenmeu - Planèzes et Taussez - Prat Communal - Prat Vieils - Taussez - Loumet et Bessot - Usclades

* Toute reproduction même partielle est interdite (Article 19 - Loi du 11 mars 1957).

MAIRIE

196 Rue Albert Sans
 09400 Saurat
 Tél : 05 61 05 67 19
 Fax : 05 61 05 54 27
 mairie-saurat@wanadoo.fr
 saurat.a3w.fr



thermique La Boîte à Soleil photovoltaïque
 09400 Saurat
 technique soleil importateur distributeur
 Tél. 05 61 05 88 60 / 06 77 11 53 33
 laboiteasoleil@free.fr - www.la-boite-a-soleil.com

ALTAIR IMMOBILIER
 Domicile GRASSAT 09400 Saurat
 Tél. 05 61 05 26 69 - Fax 05 61 05 17 89
 www.altair-immobilier.fr - Email : altair@altair-immobilier.fr
 1 Quai Armand Sylvestre 09400 TARASCON SUR ARIEGE





LE FEUILLET

Bulletin d'information des habitants de la vallée de Saurat

Vous avez peut-être remarqué au dos des panneaux d'affichages en bois de la Commune un plan du village et des hameaux. Il est destiné à informer les visiteurs (livreurs et touristes) de la vallée et de les aider à se situer. Le même plan en format A4 est disponible en Mairie.

SAUVETAGE DE LA SAURAT
Tous les après-midi de 14h à 17h
Tel: 05 61 05 67 19
Un DEFIBRILATEUR est à votre disposition à la PHARMACIE
129 rue A.Sans

GRIMPEUR - ÉLAGUEUR, SYLVICULTEUR ETC
HEBERGEMENT DANS DES CABANES PERCHÉES (1998/2000)
ABRE
Vallée de Saurat -
Tél. 09 64 23 38 69
escalarbre09@orange.fr

AYA
BANQUE - ÉPARGNE RETRAITE - PRÉVOYANCE
Ph. Laurens & G. Delrieu
22, Rue Dalcaissé 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 02 02
agence.laurens-delrieu@aya.fr

Traitement des effluents Agro-Industriels et Urbains Collectivités et Particuliers
Stockage Eau de pluie
J-M SADLER
Ingénieur
Proximité
Chargé d'affaires
CLAIREPUR
Pl. de Ganac 09000 Ganac
Tél/Fax 05 61 05 97 57
Port. 06 26 72 19 51
clairepur@orange.fr

Auberge La Sapinière
Grillades au feu de bois
Cuisine traditionnelle
Chambres & Gîtes
Tél. 05 61 05 67 90



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES

- LA POSTE**
106, rue A.Sans
Ouverture tous les jours 9h/12h et de 14h/16h30
sauf mercredi et samedi après-midi - levée du courrier 12h. 05 61 05 50 84
- ECOLE**
Place des Tilléuls 05 61 05 50 18
- CLAE** (centre de loisirs annexé à l'école)
année scolaire de 8h à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h
- CLSH** (centre de loisirs sans hébergement)
88 chemin de l'Avrouille-09400 TARASCON 05 61 05 19 64
- OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE TARASCON**
Eplanade F.Mitterand 09400 Tarascon 05 61 05 91 91
- EAU/ASSAINISSEMENT SMDEA**
tracordement, abonnements, dépannage 08 00 19 74 57
- RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES SRECTOM**
lundi (plus le lundi du 16/06 au 21/09)
Tri sélectif (sacs jaunes) à sortir le dimanche soir 05 61 68 02 02
- SERVICE RELIGIEUX - PRESBYTÈRE PLACE DE LA RENDE**
Messe chaque dimanche
Prat Communal 10h / Saurat 11h 05 61 05 67 22

SANTÉ

- Médecin Docteur Bogdan DRAGANESCU** 198 rue A.Sans 05 61 05 19 43
- Knésithérapeute Françoise SANS** Chemin du Pradal 05 61 64 28 78
- Pharmacia Isabelle DE NAUROIS** 129 rue A.Sans 05 61 05 95 17

ASSOCIATIONS

- ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE**
CARBONNE Jean-Pierre, Harreau Ménac ARIGNAC
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**
GRISARD Sylvie, 76, Rue Albert Sans SAURAT 06 89 01 20 81
- ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS D'USAGE**
ZANOTTI Michel, Compostineq SAURAT 05 61 05 73 38
- CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE SAURATOIS**
PLATELET Monique, 286 rue Albert Sans SAURAT 05 61 05 67 07
- CLUB INFORMATIQUE P.I.C. - LE SCRABBLE**
SOUHAIT Jean-Marie, Matet de Maury, SAURAT 05 61 05 68 67
valleedesaurat.free.fr
- COMITÉ DES FÊTES**
TURIES Emilie, chemin des Planèzes SAURAT
- LES AGAPOLIS DE L'ORIGÈRE**
MARROT Georges, 09400 SURBA 05 61 05 59 19
- GRUPE FOLKLORIQUE DE SAURAT**
ROUZOUZ Jean-Luc, Lagrange SAURAT 05 61 05 90 20 - 05 62 10 76 47
- LA TRUITE SAURADELLE**
MAURY Joseph, 35, rue Albert Sans SAURAT 05 61 05 99 29
- SPORTING CLUB SAURATOIS**
AUTHIER Marc, Bedeilhac
- ADAVS (ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DE LA VALLÉE DU SAURAT)**
VALLES M.Christine, Le Souleilhac, SAURAT 05 61 05 21 90
- TENNIS CLUB SAURATOIS**
MORCRETTE Patrick, 23, rue Albert Sans SAURAT 05 61 05 57 52
- SPECTACLES ET CONTES**
RIVÈRE Florent, Route d'Espagne, FOIX 06 87 61 02 42
- LES ÉLEVEURS DE SAURAT**
CARBONNE Guy, Le Bourdal SAURAT 05 61 05 14 91
- ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS**
MAURY Joseph 05 61 05 99 29

URGENCES

- Pompiers 18
- N° urgence européen 112
- Gendarmerie ou Police 17
- SAMU 15
- Centre anti-poison Toulouse 05 61 77 74 47
- EDF (secours dépannage) N° Azur® : 0 810 333 009
- GDF (secours dépannage) N° Azur® : 0 810 313 209

LES ECARTS DE SAURAT
BRAUN Otto, Le Périé, SAURAT 06 76 50 49 52

RASA
POTTER Manfred, Saurat





OPERATION FACADES



C'est la troisième opération façades que la Communauté de Communes du Pays de Tarascon lance pour les deux années qui viennent. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur du bâti ancien du territoire et la préservation du patrimoine. Cette fois-ci, le périmètre concerné comprend les habitations de Saurat village, Cabus, Prat-Communal et Stables. Seules les habitations de plus de 40 ans et visibles de la rue sont éligibles à la subvention. Des améliorations ont été apportées au règlement qui a prévu des taux différents de subventionnement en fonction des travaux réalisés. Les dossiers de demande de subvention et le règlement complet sont à retirer en Mairie. Ils sont étudiés par la commission «habitat cadre de vie» de la Communauté de Communes et présentés en Conseil Communautaire pour validation. Conseils et informations: Mr David Maury au 05 34 09 86 30 ■

Dégâts de l'hiver

Chaque hiver apporte son lot de dégâts sur les végétaux : branches coupées, arbres tombés. Afin de permettre une circulation sécurisée sur les chemins communaux, il est demandé aux employés municipaux de nettoyer tous les obstacles tombés ou potentiellement dangereux sur les routes. Dans la mesure du possible, les propriétaires concernés sont informés avant le début des travaux ; en cas d'urgence, les travaux sont d'abord réalisés, l'information est faite dans les jours suivants. Dans tous les cas, il faut rappeler que chaque propriétaire est responsable des végétaux se trouvant sur son terrain et présentant un danger pour la sécurité des usagers des chemins qu'ils bordent. N'hésitez pas à contacter la Mairie : une information prise à la source évitera des réactions inappropriées comme le montre le courrier ci-dessous :
«Madame le Maire,



J'ai bien reçu votre réponse ce jour et vous remercie pour les précisions que vous me donnez. J'ai autorisé Mr X. de Y. qui est intéressé pour récupérer les grosses branches coupées sur mes parcelles à le faire. Il effectuera le travail d'émondage des grosses branches et entassera les branches irrécupérables sur le talus de la route, ce qui facilitera le travail de vos employés lorsqu'ils passeront avec leur broyeuse. Je tiens aussi à m'excuser auprès de vos employés pour les termes qui auraient pu les choquer dans ma lettre, je n'avais pas alors tous les éléments de réponse. Je connais, leur dynamisme et le dur travail qu'ils accomplissent sur nos routes communales en période hivernale. Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes respectueuses salutations;» ■

Taxation terrains devenus constructibles et non construits :

La mise en place du PLU se heurte à la difficulté de certains propriétaires des terrains devenus constructibles de comprendre l'intérêt que chacun pourrait retirer de l'urbanisation raisonnée de la Commune. Pour éviter la «spéculation» sur les prix des terrains, la commune a institué une taxe sur la vente des terrains devenus constructibles

Il est précisé que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10%, s'applique sur une base égale à 2/3 du prix de cession (ce qui correspond à un taux réel de 6.66%).

Il faut noter qu'après la réforme du financement des collectivités territoriales la taxe d'habitation restera la ressource principale, donc plus il y aura d'habitations, plus il y aura de ressources

Encore une fois nous faisons appel à la solidarité des propriétaires des terrains devenus constructibles afin qu'ils débloquent la situation.

Nous ne souhaiterions pas en arriver à

la situation décrite ci-dessous :

«M. Christophe Masse, député, attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'augmentation, dans certaines villes, de la valeur cadastrale des terrains constructibles et non bâtis. En effet, la loi SRU et celle portant engagement sur le logement ont laissé la possibilité aux maires des communes d'instituer une augmentation de la valeur cadastrale des terrains constructibles et non bâtis situés en zone urbaine. Cette valeur cadastrale peut être fixée entre 0,01 euro et 0,76 euro le mètre carré. Cela revient à taxer ces terrains à hauteur de 0,66 euro le mètre carré. C'est cette valeur maximale qui a été choisie par

la commune de Castanet-Tolosan (31320) dans la banlieue toulousaine .. Ainsi, un terrain nu de 1 200 mètres carrés, voit sa taxe passer de 6 euros à 780 euros, montant équivalant à la taxe d'un terrain bâti de 2 500 mètres carrés. On constate dans la commune de Castanet-Tolosan des taxes sur des parcelles qui montent à 2 700 euros pour 4 000 mètres carrés au lieu de 49 euros l'année précédente. Il faut savoir que pour certains ce sont des terres agricoles et qu'ils subissent tous une forte pression immobilière. Cette pression fiscale est insupportable car elle arrive à passer de 1 000 euros à 13 000 euros, un record sur cette commune de 10 200 habitants .» ■

SMDEA : Précisions :

Dans le numéro d'avril de la Feuille, nous vous informions de la prochaine mise en place du diagnostic assainissement non raccordé à un réseau public à partir de janvier 2013. La compétence de ce contrôle est confié à Saurat au SMDEA (département SPANC : Service d'Assainissement Non Collectif). A ce jour le coût est fixé à 150 € pour la première visite et 100 € pour les suivantes (et non 500 € comme nous l'annoncions par erreur).

Les habitants des hameaux dans lesquels l'eau de la source a été déclarée impropre à la consommation humaine peuvent venir chercher des bouteilles d'eau à la mairie : le lundi de 13h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h30. ■